

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Affaire suivie par : Jean-Michel Develotte
Tél : 03 87 3 4 83 31
E-mail : jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

Metz, le 22/01/2021

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,
à

**Monsieur le Maire
Mairie de Mécleuves
2, rue de la Fontaine Romaine
57 245 Mécleuves**

OBJET : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'aménagement du ruisseau de Lanceumont et la création d'une zone de rétention contre les crues-Hameau de Lanceumont-Commune de Mécleuves.

N°57-2021-00007 - Accord immédiat

RÉF. : Y:\Dossiers instruits_en cours\Tx sur cours d'eau\Mécleuves

P.J. : 1

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Aménagement du ruisseau de Lanceumont et la création d'une zone de rétention contre les crues-Hameau de Lanceumont-Commune de Mécleuves.**

Ce dossier a été déposé par : Mairie de Coin-lès-Cuvry

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :


- ✓ un exemplaire du dossier de déclaration ;
- ✓ un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2021-00007** en date du 14 janvier 2021 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,



Céline Dellinger

Copie :

-OFB

-Metz Métropole